

Département des Landes
Mairie de BATS
4 0 3 2 0

COMPTE RENDU SYNTHETIQUE

SEANCE DU 12 juillet 2021 – 19h

L'An Deux Mille Vingt et Un, le douze juillet à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de BATS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc DUPOUY, Maire

Date de la Convocation du Conseil Municipal : 02/07/2021

Présents : Jean-Marc DUPOUY, Paula MARTINET, Gérard DUYTSCHÉ, Joel VIDOT, Karine LESPIAU, Marc DABESCAT et Laurent DUMARTIN

Absent excusé : Gaelle MARTIN, François DEDEBAN

Le Conseil a élu pour Secrétaire Monsieur Gérard DUYTSCHÉ.

Ordre du Jour :

- Approbation PV du 31 mai 2021
- Devis Laloubère – démolition maison en ruine Lahitte
- Voirie – signalisation route de l'Arriou et Bidalons
- ONF – bois communaux
- Remplacement congés maternité secrétaire de mairie
- Contrôle chambre froide
- Cadeaux mariage/ PACS
- ALPI/ JVS – décision à prendre

- Informations diverses : repas élection, illumination Eglise et éclairage local chasse, vacances de Monsieur le Maire (du 17 au 24/07), circuit ramassage ordures ménagères (Bidalons et Jeppe)

Devis Laloubère – démolition maison en ruine Lahitte

Présentation du devis de Laloubère : M. Laloubère se charge d'évacuer les éverites avec un transport spécial pour ensuite les déposer à l'entreprise avant traitement.

L'entreprise Laloubère récupère les gravats et laisse sur place le bois et la ferraille.

Prix du bois à déterminer – Se renseigner auprès de la Trésorerie pour la vente du bois.

Ferraille à voir avec l'entreprise Flores pour la vente au poids.

Accord du Conseil municipal pour la signature du devis.

Voirie – signalisation route de l'Arriou et Bidalons

M. Dedeban, adjoint en charge de la voirie a envoyé un mail à M. Raharisoa concernant l'installation de deux nouveaux panneaux de signalisation dans le but d'interdire l'accès aux 3.5T « sauf riverains et livraison » à l'intersection de la route de l'Arriou et de la route de Peyroulet ainsi qu'à l'intersection de la route d'Urgons et la route de Lamothe.

Accord du Conseil municipal pour mettre en place 2 panneaux B8 avec panonceau « sauf riverains et livraison » au niveau des 2 routes citées ci-dessus.

M. le Maire informe également le Conseil municipal que les signalisations des arrêts de bus scolaire au niveau des Bidalons et la zone artisanale ont été modifiées pour plus de visibilité.

ONF – Bois communaux

Vu avec M. Maxime Noizat (ONF), l'exploitation des bois communaux est prévue début septembre. Vu avec M. Mathieu Raharisoa, l'intervention sur la voirie se fera juste après.

Le reboisement des parcelles exploitées est prévu sous 2 ans avec des espèces de résineux plus adaptées et plus intéressantes en terme d'investissement.

Remplacement congés maternité secrétaire de mairie

3 possibilités pour le remplacement de la secrétaire de mairie pendant son congés maternité (à raison de 12h semaine) :

- Centre de gestion des Landes propose un service de secrétariat de mairie itinérant : 3h45 pour 149€ ;
- la secrétaire de mairie d'Urgons, Nathalie, sera intéressée pour effectuer le remplacement ;
- Cathy DUPOUY en poste dans une mairie dans les Pyrénées-Atlantiques. Monsieur le Maire doit la rencontrer le lendemain.

Contrôle chambre froide

Lecture du courrier reçu par FRAILEC pour la vérification des chambres froides.

Le Conseil municipal ne juge pas nécessaire de les faire intervenir cette année puisque Laurent Lacombe entretient les radiateurs des chambres froides et une grosse réparation a été faite sur l'une des chambres froides l'année dernière.

Cadeaux mariages/PACS

Proposition faite au Conseil municipal d'offrir un bouquet de fleurs aux mariés ou pacsés.

Le Conseil municipal ne retient pas cette proposition.

ALPI/ JVS

La fin du contrat avec JVS pour les logiciels métiers arrive à échéance le 30 septembre 2021.

Monsieur le Maire présente les devis des logiciels métiers de JVS et de l'ALPI :

- JVS : 3150€
- ALPI : 2200€

Après discussion, le Conseil municipal décide à l'unanimité des membres présents de:

- **résilier** l'engagement avec le prestataire JVS Mairistem et charge Monsieur le Maire de signer les documents nécessaires à la résiliation du contrat avec JVS ;
- **autorise** Monsieur le Maire à signer les documents nécessaires avec l'ALPI pour la mise en place de leur logiciel métier.

Informations diverses

- Repas élection : proposition d'offrir un repas aux personnes ayant participé aux 2 dimanches des élections pour les remercier de leur implication. Une participation sera demandée aux conjoints qui souhaitent venir au repas. L'apéritif sera servi à la mairie. La date du 19 septembre a été retenue. Joel et Karine s'occupent de réserver au restaurant d'Aubagnan.

- Eglise et local de la chasse : bardage reçu pour le local chasse. Marc Dabescat peut prêter un échafaudage mais pas avant 3 semaines.

Les panneaux sandwichs doivent arriver fin juillet.

Eclairage et prises dans le local cantonnier : Laurent Dumartin s'occupe de prendre les mesures et de demander les devis.

- Illuminations Eglise : Laurent Dumartin et Nicolas Martin avec la nacelle.

- Vacances de M. le Maire : du 17 au 24 juillet 2021.

- EHPAD de Samadet : réfection de la vieille maison de retraite (dernière information).

- nouvelle norme sortie en 2021 sur les chambres froides, Laurent Dumartin doit se renseigner.

Fin de séance à 20h15.

Nom et Prénoms	Signature
DUPOUY Jean-Marc	
MARTINET Paula	
MARTIN Gaele	<i>Absente</i>
DEDEBAN François	<i>Absent</i>
DUYTSCHE Gérard	
VIDOT Joel	
LESPIAU Karine	
DABESCAT Marc	
DUMARTIN Laurent	